Face aux pressions et manipulations sionistes, victoire du CAP

Le CRIF voulait empêcher l'expression des enfants palestiniens. Saisie par le Comité Action Palestine, organisateur de l'accueil de la troupe en Gironde, la justice leur rend ce droit à la parole.

VOIR NOTRE DOSSIER AL ROWWAD

Tout était prêt. Depuis six mois, le CAP travaillait d'arrache-pied avec les mairies et les associations locales pour accueillir les 5 et 6 juillet dans la salle Simone Signoret de Cenon, la troupe des enfants palestiniens d'Al Rowwad de Bethléem, et leur pièce « Nous sommes les enfants du camp ». Pourtant le 28 juin 2006, sous la pression communautariste du Conseil Représentatif des Institutions juives de France et intervention de la Préfecture de la Gironde, la Mairie de Cenon et le Festival des Hauts de Garonne, décidaient sans préavis ni discussions d'empêcher la tenue des représentations en annulant la mise à disposition de la salle. La seule raison qui nous a été signifiée était le caractère politique de l'association. Un article de Sud-Ouest paru le 1er juillet rendait publique cette décision en l'argumentant par des accusations censées diaboliser le CAP.

Mis devant le fait accompli, le Comité Action Palestine a tout mis en oeuvre pour que ces spectacles puissent avoir lieu, et contacté plusieurs municipalités et de nombreuses salles. Ces dernières ont à leur tour dû faire face aux mêmes pressions sionistes locales. Toutefois, au nom de la liberté d'expression des artistes, le théâtre en Miettes de Bègles acceptera d'accueillir la troupe et d'organiser les représentations en collaboration avec la Compagnie des Enfants

du Paradis.

Parallèlement, le lundi 3 juillet, le CAP dépose trois requêtes en référé contre la mairie de Cenon auprès du tribunal administratif de Bordeaux. La requête en référé suspension et le référé liberté font l'objet d'une audience en urgence le mercredi 5 juillet à 10h30. Le même jour à 16h00, le tribunal administratif de Bordeaux juge qu'il y a bien une atteinte grave à la liberté de réunion et d'expression, lesquelles sont des libertés fondamentales. Il considère comme illégale la décision de la Mairie de Cenon et lui ordonne de mettre à disposition du Comité Action Palestine comme elle s'y était engagée, la salle Simone Signoret et tous les moyens techniques nécessaires pour que les représentations puissent avoir lieu comme prévu et condamne la commune à verser à l'association une somme de 1000 euros.



Un peu tard pour la soirée du mercredi 5 qui s'est déroulée comme prévue au Théâtre en Miettes. L'émotion du public était vive pour apprécier la justesse et la beauté du spectacle proposé par les enfants palestiniens. Le jeudi 6 juillet, la salle Simone Signoret est également comble pour accueillir et applaudir les enfants d'Al Rowwad.

Cette victoire du CAP est d'autant plus importante que toutes les villes de la tournée « Al Rowwad » ont subi les mêmes pressions de la part du CRIF en référence à la décision d'annulation de la ville de Cenon qui créait un fâcheux précédent*. Nous devons nous féliciter qu'à ce jour, aucune

nouvelle annulation n’ait empêché la troupe de se produire.

Le Comité Action Palestine remercie tous ceux, très nombreux, qui lui ont apporté leur soutien.

*Il est à noter que le Maire de Vaux en Velin a communiqué à la Société des Amis d’Al Rowwad, le courrier reçu du CRIF et la réponse cinglante qu’il a faite à ce suppôt de l’Etat d’Israël.

Pour plus d’informations, voir notre dossier reprenant les différentes étapes de la lutte …

De Isdud à Ashdod ou comment rayer la Palestine de la carte

Bordeaux est jumelé avec la ville israélienne d’Ashdod depuis plus de 20 ans. Cette ville est l’exemple même de la politique sioniste de destruction de la Palestine et de mystification de son histoire. Cette ville a été construite sur les ruines du village palestinien d’Isdud détruit en 1948 par les forces militaires juives lors de la création d’Israël. Ces 4000 habitants palestiniens de l’époque sont tous devenus des réfugiés.

d’après les informations tirées d’un article paru sur IMEMC (International Middle East Media Center), ***le 13 avril 2006*** *« De Isdud à Ashdod, le rêve d’un colon, le cauchemar d’un réfugié ». Traduit et adapté par N. Ollat.*

Isdud est l'un des villages auxquels l'ancien ministre de la Défense israélien Moshe Dayan faisait référence au cours d'une conférence donnée en 1969 devant des étudiants juifs à Haifa : « *Les villages juifs ont été construits en lieu et place des villages arabes. Vous ne connaissez même pas le nom de ces villages arabes, et je ne vous en tiens pas rigueur puisque les livres de géographie n'existent plus. Au delà des livres, ce sont les villages qui ont disparu. Nahlal a pris la place de Mahlul, Kibbutz Gvat la place de Jibta, Kibbutz Sarid celle de Huneifis, et Kefar Yehushua, celle de Tal al-Shuman. Il n'y a pas une seule localité dans ce pays qui n'ait pas eu une population arabe auparavant ».*
En 1948, environ 750 000 Palestiniens ont été forcés d'abandonner leurs maisons dans ce qui est maintenant Israël, et de devenir des réfugiés en Cisjordanie, à Gaza et dans les pays voisins lors de la formation de l'Etat juif.

L'histoire sioniste d'Ashdod

Jusqu'à la conquête du pays par les les Turcs et la fondation de l'Empire Ottoman, il n'y a aucune information. Les Turcs fondent Isdoud qui est une importante localité arabe et El-Soukrir qui fait fonction de station pour le passage des marchandises. Avec l'arrivée des Britanniques, Isdoud devient une ville importante sur la côte et, à proximité, est construite la gare desservant la ligne Lod-Gaza-Egypte. Lors des combats de la guerre d'Indépendance, l'armée égyptienne qui était postée aux abords sud de la ville, fut repoussée par nos forces qui firent exploser le pont Ad Halom, et la localité arabe d'Isdoud fut abandonnée et détruite » extrait du site internet de la ville d'Ashdod.

En 1956, la ville israélienne de Ashdod (transformation du nom arabe de Isdud) a été construite sur les ruines du village d'Isdud. La « création » de la ville d'Ashdod sur la ville fantôme de Isdud a commencé par une lettre du ministre

israélien des finances, Levi Eshkol, envoyée le 15 mai 1956 à Mr Oved Ben Ami, Netanya, et à Mr Philip Klutznik, Park Forest, Illinois, USA, deux hommes d'affaires juifs qui étaient considérés comme des financeurs possibles de la nouvelle ville juive. Dans la partie intitulée « hypothèses », Eshkol a écrit : *« selon le plan gouvernemental de judéisation du territoire (un plan établi par l'un des premiers gouvernements israéliens pour installer la population juive sur tout le territoire palestinien), un centre urbain doit être construit dans le sud du pays; la zone la plus appropriée pour cela est celle qui s'étend entre l'ancienne ville d'Ashdod et la côte (y compris l'emplacement appelé « Wadi Sukari ») et jusqu'aux dunes de Yavneh au nord »*

« Quand nous sommes arrivés là, il n'y avait que du sable et la mer, quelques tentes et quelques bungalows » dit le premier maire de Ashdod. Cette ville comprend aujourd'hui 250 000 habitants.

Mais la ville d'Ashdod représente pour les Palestiniens qui vivaient là depuis des siècles, un lieu d'expulsion, de douleur, de sang et de larmes, de séparation des familles, couvre-feu, loi martiale, emprisonnement et départ forcé.

Comment Isdud a été détruite et la population palestinienne progressivement déportée

Abdullah Zaqut, un habitant du village d'Isdud, expulsé en 1948, raconte :

« Je suis né à Isdud en 1923 ». Environ 4000 personnes vivaient là. Je suis né dans une famille de paysans. Nous avions des terres, des vignobles, des vergers. Isdud était l'un des plus grand village, près de 60 000 dunums (6000 ha). La population vivait de l'agriculture. Pendant la seconde guerre mondiale, ils ont travaillé dans les camps militaires britanniques. Une vie simple. Les gens n'avaient pas faim. Il

y avait beaucoup de vignobles et de vergers ».

« A l'âge de 9 ans, j'ai commencé à aller à l'école. J'ai étudié à Isdud pendant 5 ans, puis à Majdal pendant 3 ans, et à Gaza 2 ans. Ensuite j'ai commencé une formation pour être instituteur. J'ai été instituteur à Isdud. Jusqu'en 1948, Isdud était incluse dans la partie palestinienne du plan de partition. L'armée égyptienne est arrivée, il y a eu des combats contre les forces britanniques. A la fin de 1948, l'armée égyptienne s'est retirée. Nous sommes restés dans le village et nous avons encouragé les gens à rester, nous pensions vivre avec les juifs. A Isdud, il y avait environ 4000 habitants et 500 sont restés.

« L'armée israélienne est arrivée et a instauré un couvre-feu. Puis des officiers sont venus voir des avions qui étaient tombés. Le jour suivant, ils nous ont dit de nous rassembler dans la rue. Nous ne pensions pas qu'ils allaient nous faire prisonniers. Les jeunes âgés de plus de 17 ans ont été faits prisonniers. Les plus âgés et les femmes ont été expulsés à Majdal ».

« Quelques jours plus tard, des officiers israéliens ont ouvert la route entre Majdal et Gaza. A la fin de 1948, il n'y avait plus de majorité arabe. Les Israéliens nous avaient expulsés. Mais personne ne disait que nous avions été expulsés. Ils disaient que les armées arabes avaient appelé la population à partir, ce qui n'est pas vrai. Ils nous ont expulsés. Ils m'ont expulsé à Majdal. J'ai été enseignant là-bas. Il y avait un gouverneur militaire à Gadera, Zuckerman, qui a essayé de nous aider. Les personnes ont commencé à partir. La nuit, il y avait un couvre-feu. Nous vivions dans un guetto. Nous allions travailler sous le contrôle des gardes et nous revenions sous le contrôle des gardes. Les gens travaillaient, essayaient de vivre. Mais après trois mois, ils ont décidé à nouveau d'expulser les résidents. L'armée venait la nuit pour faire peur aux gens. Ils distribuaient de l'argent, ils soudoyaient les personnes pour qu'elles vendent

leurs biens et partent à Gaza. Ceux qui ne voulaient pas aller à Gaza ont été amenés à Lod. Une partie de ma famille est à Gaza.

Au début de 1950, Zuckerman n'a plus été gouverneur. D'autres sont venus. Ils ont décidé d'expulser les gens au début de 1950. Ils ne pouvaient pas officiellement chasser les gens. Israël était reconnu par les Nations Unies. J'étais parmi ceux qui étaient opposés à l'expulsion. Nous pensions qu'il y aurait la paix, que les gens pourraient rentrer et que nous pourrions vivre dans nos villages. Mais ils se sont aperçus que ça ne se passerait pas comme ça. Israël était un état récent. Ils étaient malins afin que le Monde pense que ce n'étaient pas eux qui forçaient les gens à partir. Ils n'ont pas agi directement.

« Ils ne m'ont pas laissé enseigner à l'école. Je voulais rester à Majdal. Je ne suis pas parti. Nous étions tout un groupe de jeunes gens instruits opposés à l'expulsion. Je n'ai pas collaboré. Ils m'ont déporté à Acre. Ils n'avaient encore commencé à expulser les gens. Ils ne le pouvaient pas, le monde aurait vu. Dans le guetto de Majdal, les gens travaillaient. Des entrepreneurs juifs sont venus pour embaucher les gens. Environ 3000 personnes vivaient dans le guetto. Les juifs ont commencé à arriver à Majdal au milieu de 1949. Les juifs vivaient à l'extérieur du guetto. J'ai travaillé dans les champs avec des juifs. Les gens de Amal venaient dans le guetto pour prendre le café. En avril 1950, j'ai été déporté à Acre ».

« Nous devions nous présenter tous les jours devant le gouverneur militaire de la Galilée occidentale. Chaque village en Galilée avait un gouverneur. Après quelques semaines, j'ai été déporté à Tarshicha. Le gouverneur militaire m'a conduit de Acre à Tarshicha. Son nom était Moshe Reiss. Il disait que nous faisions de la propagande contre le gouvernement. Ils m'ont déporté parce que j'étais contre l'expulsion ».

« Nous sommes arrivés à Tarshicha. Je devais me présenter deux fois par jour au poste de police. Pas de maison, pas de travail, rien et il était interdit de sortir du village. Aller à la police et signer. J'ai demandé où se trouvait la famille Bishara, je cherchais quelqu'un qui une fois avait été reçu dans ma famille. Quand Ramlé a été occupé, les habitants se sont pliés aux ordres militaires, malgré cela, ils ont expulsé tous les habitants après quelques jours. Il y avait un homme qui était resté pour réclamer ses terres, et ils l'ont déporté à Tarshicha. J'avais entendu dire qu'il restait avec la famille Bishara. J'ai vécu là. Je devais me présenter tous les jours au poste de police ».

« Un jour j'ai entendu dire qu'il y avait une réunion à Pki'in. Je voulais m'y rendre pour avoir des nouvelles de ma femme et de ma fille. Mais c'était interdit de sortir de Tarshicha. Ma femme et ma fille étaient restées à Majdal. J'ai réussi à aller à Pki'in. La police est venue à ma recherche, et certaines personnes m'ont caché chez des paysans. La police ne m'a pas trouvé. Le jour suivant je suis retourné à Tarshicha. Ils m'ont dit que la police était à ma recherche. Le capitaine m'a dit que j'étais allé à Pki'in et par punition, m'a ordonné de nettoyer les écuries. J'ai refusé, et il m'a battu. Je lui ai dit qu'il devrait payer pour ça. Il m'a ramené à Acre. De là ils m'ont ramené à Tarshicha. J'ai été emprisonné. Dans la soirée, un représentant de l'armée est venu, il s'est excusé pour les coups et m'a dit que je serai libre à condition de ne pas porter plainte devant le parlement ou auprès d'un avocat. Libre d'être à Tarshicha. Si je portais plainte, ils me jugeraient. J'ai accepté. Je suis retourné dans la famille Bishara. Je voulais sortir pour travailler, quitter cette prison. J'ai accepté de ne pas porter plainte. Des membres du parti communiste qui voulaient eux que je porte plainte ont alors posé une question à la Knesset à ce sujet. J'ai donc été jugé et condamné à 4 mois de prison à Jaffa. Je suis sorti en septembre 1950.

« Je suis rentré à Majdal. L'armée contrôlait la ville. J'ai vu des gens avec des meubles et des bagages. Il y avait des gens qui voulaient partir en Jordanie, d'autres qui voulaient rester. Le jour suivant, ils m'ont ramené à Acre et à Tarschida. Je ne m'étais pas présenté au poste de police, j'ai travaillé un peu. En novembre 1950, j'ai reçu une lettre m'apprenant que ma femme et ma fille étaient à Lod. Je suis retourné à Acre afin d'obtenir un permis pour aller les rejoindre. Reiss, le gouverneur, était en charge de toute la Galilée. Il m'a dit qu'il me donnerait une maison, et que je pouvais retourner travailler. Je lui ai répondu que tant qu'il porterait un uniforme militaire, je n'accepterais rien de lui. Il m'a remis une lettre. J'ai pu aller à Lod, puis de là à Ramlé où j'ai assuré la direction de la section locale du parti communiste. Je ne voulais pas aller à la prison de Tarshicha. A Tarshicha, j'étais en prison, je ne pouvais pas dépasser les limites du village. A Ramlé j'ai travaillé dans l'agriculture, puis dans une usine jusqu'à ma retraite. J'ai élevé 7 enfants. »

« Avant 1948, à Majdal, le tissage représentait une source importante de revenus pour la population. Chaque maison possédait un métier à tisser, et les gens pouvaient vivre de cette activité. Toute la famille travaillait. Le niveau de vie était bon. Pendant la seconde guerre mondiale, Majdal est devenue une ville riche, ils avaient permis l'installation d'une usine de tissage en provenance d'Inde. Toute la famille travaillait aux tissages. Il y avait aussi des fermes et des vergers. Une grande ville prospère. Les gens venaient de partout pour le marché et le moulin à farine. Pendant la période sous loi martiale, les gens ont continué à travailler du tissage et de l'agriculture en coopération avec Histadrut (le syndicat national des travailleurs israéliens). Mor, de Histadrut, ne les a pas laissé expulser les gens. Ils ne pouvaient pas expulser les gens sans leur accord ».

Le sionisme ou la réécriture de l'Histoire

Les Palestiniens, citoyens arabes d'Israël sont ceux qui ont réussi à rester en Israël en 1948. Ils représentent maintenant 20% de la population israélienne. Ils sont soumis à de nombreuses lois et politiques discriminatoires. L'enseignement de l'Histoire dans les écoles israéliennes révèle parfaitement le négationisme sur lequel est construit cet état.

Ce négationnisme concerne toutes les générations d'Israéliens depuis 1948, mais la pression du ministre de l'Education, Limor Livnat, est grandissante afin que les écoles insistent sur l'héritage juif et sioniste au cours de la formation des élèves. En rejoignant le gouvernement en 2001, l'une des premières initiatives de ce ministre a été de menacer les écoles arabes de pénalités financières si elles omettaient d'arborer le drapeau israélien ou de jouer l'hymne national chaque matin, faisant fi des arguments disant que les paroles de l'hymne et que le symbole de l'Etoile de David excluaient complètement les citoyens arabes.

En septembre 2003, ce ministre a pris de nouvelles mesures, demandant à toutes les écoles de participer à un projet pédagogique « 100 mots pour décrire l'héritage juif, le sionisme et la démocratie ». Tous les élèves devaient apprendre la vie des personnages juifs importants, y compris Menachem Begin, Yitzhak Rabin et le Baron Edmond de Rothshild, et ils devaient mémoriser 33 mots de base de l'histoire sioniste, comme « Etat démocratique juif », « la Guerre d'Indépendance », « la loi du Retour [des juifs, ndlt] » et « Fonds national juif ». Ce programme n'avait non seulement aucune réalité pour les élèves arabes, mais il était établi pour exclure leur histoire ».

Depuis 1948 et la création de l'Israël, le Shin Bet, le service de sécurité intérieur, réalise des enquêtes très poussées sur les enseignants arabes; ce qui a eu des conséquences très négatives sur l'éducation des populations palestiniennes.

Des enseignants du département des sciences politiques à l'Université de Haifa, ont édité un nouveau manuel scolaire à destination des élèves arabes afin qu'ils puissent apprendre la véritable histoire de leurs villages comme Isdud. Mais ce nouveau manuel a du être envoyé directement au domicile des élèves, le Ministère de l'Education empêchant son envoi dans les écoles.

En apprenant la publication de ce manuel, le ministre de l'Education a déclaré : « Le Ministère de l'Education est seul autorisé à déterminer le contenu des manuels scolaires, et aucune autre institution, y compris le comité de contrôle, a autorité pour distribuer du matériel scolaire dans les écoles arabes. Elle a jouté qu'elle déposerait une requête auprès du tribunal pour déterminer si la publication de ce livre était légale ou non.

Au même moment, le Ministère de l'Education a publié une circulaire destinée à toutes les écoles, y compris arabes, demandant de commencer à enseigner l'histoire de Rehavam Ze'evi, le chef du parti d'extrême droite Modelet, assassiné par des Palestiniens en octobre 2001. Ze'evi avait de son vivant continuellement appelé au transfert ou à l'expulsion des palestiniens des territoires occupés et à des « incitations » pour favoriser le départ des citoyens arabes.

Une loi israélienne a été votée en 2005, pour la création d'un Centre pour l'Héritage de Ze'evi. Cette loi demande aux écoles de mettre en place un programme en l'honneur de la mémoire de Zeev. Les législateurs ont précisé qu'ils n' 'étaient pas intéressés par le point de vue politique de l'homme mais qu'ils voulaient enseigner aux enfants, son « amour de la patrie ».

Voilà comment le sionisme a d'abord contribué à rayer concrètement la Palestine de la carte, puis tente, génération après génération, de réécrire l'Histoire de la Palestine. Les

villes françaises se jumelant avec des villes israéliennes collaborent à cette politique négationiste.

La journée de la terre, 30 ans après

Tract distribué à l'occasion du 30 ème anniversaire de la journée de la terre.
Voir la **présentation de la soirée** organisée à cette occasion.

Le 30 mars 1976, six Palestiniens de l'intérieur (c'est-à-dire ceux qui ont pu rester en 1948 après la création par la force de l'état d'Israël) étaient abattus par l'armée d'occupation d'Israël, 96 blessés et 300 autres étaient arrêtés. Leur crime ? Avoir manifesté contre l'État sioniste qui avait confisqué et déclaré " zone militaire " 1700 hectares appartenant à des villages palestiniens.

Depuis, tous les 30 mars, la " Journée de la Terre " commémore cet événement partout dans le monde où se trouvent les défenseurs des droits du peuple palestinien.

Cette journée est avant tout symbolique. Rappelons qu'en 1948, l'Etat juif avait expulsé près d'un million de Palestiniens et détruit plus de 400 villages. La majeure partie des terres palestiniennes avait été confisquée dans la perspective de fonder le " Grand Israël ". Dès lors, cette politique de confiscation des terres en vue de judaïser la Palestine (c'est-à-dire voler des terres aux Palestiniens pour les donner aux juifs), s'est poursuivie sans relâche et

s’intensifie, accumulant crimes de masses, assassinats de leaders politiques et emprisonnements de résistants : **la colonisation de toute la Palestine est inscrite au cœur du projet sioniste. Avec la construction du mur qui vole chaque jour plus de terre aux Palestiniens et la judaïsation actuelle de la vallée du Jourdain, du Naqab et de Jérusalem, rien ne semble arrêter cette machine à tuer et à coloniser.**

Pourtant, depuis la création de l’Etat d’Israël, le peuple palestinien a toujours résisté à cette formidable entreprise de destruction de sa société, soutenue par les pays occidentaux et en particulier les Etats-Unis et la France. Même si les difficultés furent énormes, il a réussi à contrecarrer la volonté expansionniste d’Israël : l’évacuation de Gaza, si elle est pensée par les dirigeants criminels d’Israël comme un retrait tactique, n’en constitue pas moins pour eux un échec.

En effet, la colonisation de ce territoire a été rendue impossible grâce à la résistance du peuple palestinien auquel les dirigeants-terroristes d’Israël veulent infliger une punition en l’affamant par le contrôle des frontières.

Ce n’est pas la seule défaite des sionistes dans la région, car après 20 ans d’occupation, l’armée israélienne a dû aussi se retirer du Sud-Liban face à la détermination de la résistance libanaise sous la direction du Hezbollah. L’invincibilité de l’Etat sioniste n’est plus qu’un mythe, malgré le discours des médias qui s’ingénient à nous présenter ces échecs comme des gestes de bonne volonté et de paix. Cette « paix », toujours promise jamais réalisée en raison de la nature guerrière et coloniale de l’Etat israélien, ne fait plus recette auprès du peuple palestinien qui a élu le Hamas aux plus hautes fonctions dans le but de continuer la lutte de libération nationale. Ces élections furent aussi une défaite pour l’Etat terroriste d’Israël qui comptait sur une Autorité palestinienne conciliante pour mener à bien sa politique coloniale.

Confronté à ces échecs successifs et les élections législatives approchant, l'Etat israélien cherche à donner des gages de puissance à sa société coloniale : il entreprend des actions de force comme le kidnapping des prisonniers politiques dans la prison de Jéricho (avec les complicités américaine et anglaise) ou comme les incursions meurtrières à Tulkarem ou à Jénine. Mais l'enjeu principal est surtout de pousser le Hamas et toute la résistance à réagir pour justifier ensuite une politique de répression d'envergure contre le peuple palestinien. Celui-ci ne fait pas seulement face à l'Etat colonial, mais aussi à cette société israélienne dans son ensemble qui continue à nier son existence.

Plus largement, ces échecs sont ceux des Etats occidentaux qui, dans leur tentative de soumettre tout le Moyen-Orient à la domination d'Israël et donc à la leur, n'ont pas réussi à vaincre la résistance du peuple irakien ni à désarmer (avec la résolution 1559 de l'O.N.U.) les forces de libération nationale au Liban. Une nouvelle déconvenue attend les armées sionistes et impérialistes : c'est la guerre qui se prépare contre le peuple iranien au nom de la lutte contre la prolifération nucléaire alors que l'Etat colonial d'Israël possède plus de 200 têtes nucléaires. Mais cette justification (utilisée pour envahir l'Irak) de la nouvelle guerre qui s'annonce ne doit tromper personne, car s'il devait y avoir désarmement nucléaire il devrait commencer d'abord par les Etats-Unis, Israël et leurs alliés occidentaux.

En Palestine occupée, le peuple Palestinien est toujours debout, uni depuis plus de soixante ans contre l'infernale machine de guerre coloniale israélienne. Il nous indique la voie à suivre.

Elections et perpétuation de l’ordre colonial

le 26/2/2006 10:40:00 (682 lectures)

Tract de février 2005 qui montre en quoi les élections (janvier 2005) du successeur de Yasser Arafat à la présidence de l'Autorité Palestinienne servent la politique sioniste.

Suite au décès de Yasser Arafat, en novembre 2004, des élections sous occupation sont organisées en Cisjordanie et à Gaza. Mahmoud Abbas devient président de l'Autorité Palestinienne. Les réfugiés, la diaspora et les Palestiniens vivant en Israël ne sont pas autorisés à voter. L'histoire récente montre que l'Etat colonial d'Israël fait de cette élection un élément de sa stratégie d'annexion de toute la Palestine.

Les élections de Janvier 2005 qui ont vu Mahmoud Abbas accéder au pouvoir seraient un signe de maturation politique du peuple palestinien. Le remplacement de feu Yasser Arafat par ce dernier à la tête de l'autorité palestinienne ouvrirait de « nouvelles perspectives de paix ». Ainsi parle la propagande sioniste. Mais qu'en est-il réellement ?

L'histoire récente montre que l'Etat colonial d'Israël fait de cette élection un élément de sa stratégie d'annexion de toute la Palestine. En effet, pour qu'émerge M. Abbas comme leur seul interlocuteur, les dirigeants d'Israël ont pris soin soit d'assassiner soit d'emprisonner les chefs de la résistance palestinienne, en maintenant leur entreprise de terrorisme et de destruction du peuple palestinien. Cette politique d'affaiblissement de la résistance a permis de créer un contexte favorable à l'élection de M. Abbas qui devra jouer le rôle qu'Arafat a refusé de jouer : celui de supplétif. Il devra donc réprimer et museler son propre peuple.

Au-delà de ce contexte, il faut rappeler que seulement 10% des Palestiniens ont eu le droit de participer aux élections. Les réfugiés palestiniens (au nombre de 5 millions) et les Palestiniens vivant en Israël (un peu plus de 1 million) n'ont pas été pris en compte. Encore une fois. N'est-ce pas là l'une des formes de négation de l'existence du peuple palestinien ?

De plus, le nouveau président de l'autorité palestinienne en ruine a été mal élu avec un taux de participation inférieur à 60% à Gaza et en Cisjordanie. En comparaison, le taux de participation aux élections municipales à Gaza a atteint environ 80%.

L'élection d'un président palestinien affaibli politiquement, car peu représentatif de son peuple, coïncide étrangement avec le projet israélien de retrait de la bande de Gaza. Ce retrait est en fait un faux retrait car Israël garderait le contrôle des frontières et de l'espace aérien, renforcerait la colonisation de la Cisjordanie, tout en assortissant ces mesures d'une condition première : le désarmement de la résistance, condition acceptée par M. Abbas.

Ce retrait, soutenu par la plupart des Etats dont l'Etat français, est purement tactique. La déclaration de Dow Weisglass, proche conseiller de A. Sharon, au journal Haaretz, le met bien en évidence : *« Le sens du désengagement de Gaza est le gel du processus politique. Quand vous le gelez, vous empêchez la création d'un Etat palestinien et une discussion sur les réfugiés, sur les frontières et sur Jérusalem. […] Le désengagement, c'est la dose de formol nécessaire pour qu'il n'y ait pas de processus politique avec les Palestiniens. »*

Concrètement l'objectif sioniste reste toujours de vider la Palestine de ses habitants arabes et d'empêcher la création d'un Etat palestinien. La justification d'une telle politique, accompagnée d'une criminalisation du mouvement pro-palestinien, passe par un discours idéologique sans cesse relayé par les médias : le crime commis contre les juifs pendant la seconde Guerre Mondiale pourrait justifier le crime actuel contre les Palestiniens. Le chef de l'état français lui même, a déclaré récemment : *« La blessure infligée aux Juifs suffirait à elle seule, si besoin était, de justifier la légitimité d'Israël »* . N'oublions pourtant pas toutes les autres victimes du génocide perpétré par les Nazis : les déportés politiques, les Tsiganes, les Slaves, les homosexuels, etc…..

Face au terrorisme idéologique et intellectuel nous devons plus que jamais rester mobilisés tout en soutenant :

– l'autodétermination et l'indépendance nationale du peuple palestinien,
– le retour de tous les réfugiés chez eux,
– l'égalité des palestiniens vivant en Israël,
– la libération de tous les résistants emprisonnés
– la condamnation du sionisme, idéologie raciste et colonialiste.

Plans de paix ou plan d’épuration ethnique ?

le 26/2/2006 11:00:00 (1974 lectures)

Tract de Mars 2005 publié à l'occasion de la « journée de la terre » qui fait le point sur la politique d'épuration ethnique conduite par Israël, l'objectif de démentèlement de la résistance caché sur tous les accords dits de paix.

Le 30 mars 1976, six Palestiniens vivant en Israël étaient abattus par l'armée d'occupation de cet Etat et une centaine d'autres étaient arrêtés. Leur crime ? Avoir manifesté contre l'État sioniste qui avait confisqué et déclaré " zone militaire " mille sept cents hectares appartenant à des villages palestiniens. Depuis, tous les 30 mars, la " Journée de la Terre" commémore cet événement partout dans le monde où se trouvent les défenseurs des droits du peuple palestinien.

A l'occasion de cette journée **nous dénonçons le jumelage de Bordeaux avec la ville israélienne d'Ashdod**, construite en lieu et place du village palestinien d'Isdoud (5000 habitants). Ce village a été bombardé massivement les 2 et 3 juin 1948 par les forces militaires juives, entièrement détruit. L'ensemble de sa population arabe a été expulsée. Ashdod est jumelée depuis 20 ans avec Bordeaux et une rame de tramway porte son nom.

Assez de mensonges : Israël poursuit l'épuration ethnique

En Palestine, la politique de colonisation et d'épuration ethnique, commencée à la fin du 19ème siècle, s'est accélérée en 1948 avec la création de l'état d'Israël (Nakba: la Catastrophe pour les Palestiniens). Elle a entraîné entre 1947 et 1949 la destruction de plus de 400 villages palestiniens, de nombreux massacres dont le plus connu est celui de Deir Yassine (15 avril 1948, 250 habitants massacrés) et l'expulsion de 800 000 Palestiniens, toujours réfugiés dans les pays limitrophes et dans les territoires palestiniens occupés.

Depuis, cette politique d'extermination et de spoliation n'a jamais cessé et se vérifie avec les massacres de Qibia en 1953, l'occupation de Gaza et de la Cisjordanie en 1967, l'annexion pure et simple de Jérusalem Est et du Golan syrien, les crimes contre l'humanité dans les camps palestiniens au Liban en 1982. Depuis septembre 2000 et le début de la seconde Intifada, 3592 palestiniens ont déjà perdu la vie. La barbarie a culminé avec les tueries à Jénine en avril 2002, à Rafah en mai 2004 (75 morts dont 25 enfants) et à Jabalya en octobre 2004 (120 morts dont 34 enfants); la construction du Mur de l'Apartheid parachevant le vol de la terre palestinienne. En Israël même, la population arabe est discriminée et des bédouins du Naqab sont régulièrement expulsés de leurs terres.

Face à cette entreprise de destruction de leur peuple, les Palestiniens n'ont d'autres choix que la résistance.

Démanteler cette résistance est en fait le premier objectif de tous les accords, sommets et propositions de « paix » mis en œuvre depuis plus de 10 ans.

Ces pseudo accords de paix ne servent qu'à masquer la poursuite de la colonisation. La signature des accords d'Oslo en 1993 n'a pas empêché l'Etat théocratique et raciste d'Israël d'implanter 200 000 colons supplémentaires en Cisjordanie. Le plan Sharon de désengagement de Gaza poursuit le même objectif. Il consiste à évacuer 7000 colons de Gaza tout en gardant un contrôle sur l'ensemble des frontières et sur l'espace aérien. En même temps, il envisage l'intensification de la colonisation en Cisjordanie où vivent déjà 500 000 colons.

De la même manière, le sommet de Sharm-el-Sheikh n'a entraîné aucune concession de la part des dirigeants sionistes qui tentent de passer pour des hommes de paix. Bien plus, ce sommet a permis de conférer une caution internationale au démantèlement de la résistance, avec l'assentiment de l'Autorité Palestinienne. Pendant ce temps, la confiscation de terres, la construction du Mur de l'Apartheid, les démolitions de maisons, les arrestations et les assassinats se poursuivent dans un silence médiatique assourdissant.

Aucun de ces plans de « paix » n'aborde les questions fondamentales. Celle des réfugiés palestiniens, qui attendent depuis plus de 56 ans de rentrer chez eux, souvent dans le dénuement le plus total, constitue le plus grand crime de l'Etat sioniste. Chassés de leurs terres et niés de tous, les réfugiés (70% du peuple palestinien) ne disposent d'aucun moyen pour faire respecter leurs droits. Par exemple, aucun d'entre eux n'a pu et ne pourra participer au processus électoral en cours dans les territoires occupés, dont pourtant tout le monde se félicite.

Spolier la terre palestinienne, réprimer dans le sang, emprisonner et torturer les résistants, faire semblant de négocier pour gagner du temps et poursuivre l'épuration ethnique avec la bénédiction et le soutien des E.U, de l'Europe, de la France et des régimes arabes, bâillonner tout soutien au peuple palestinien par un chantage permanent à l'antisémitisme, telle est la réalité de la politique sioniste.

Cette politique d'anéantissement s'inscrit dans un plan plus vaste de domination du monde qui passe notamment par l'assujettissement des peuples du tiers-monde et en particulier ceux du Moyen-orient. Après le bombardement, l'invasion et l'occupation militaire de l'Irak et de l'Afghanistan les pressions s'intensifient sur la Syrie, la résistance libanaise et l'Iran. Pour les E.U et ses alliés, Israël doit être le seul Etat structuré et militarisé de la région.

Plus que jamais nous devons soutenir la lutte du Peuple Palestinien jusqu'à la victoire de la résistance et la satisfaction des revendications légitimes :

– La fin de l'occupation et le droit à l'autodétermination

– Le droit au retour des réfugiés palestiniens chez eux

– La libération de tous les prisonniers palestiniens

– L'égalité des droits des Palestiniens de 1948.

Israël : une histoire de crimes

le 25/2/2006 9:20:00 (607 lectures)

Ce tract d'octobre 2004 revient sur la politique de terreur conduit par l 'Etat juif depuis sa création et même avant. Il dénonce la complicité des USA, des Etats occidentaux et de la France.



Lancée fin octobre 2004, l'opération militaire israélienne dans le Nord de la Bande de Gaza fait en quelques jours une centaine de morts. Ce n'est qu'un nouvel épisode de la politique de terreur de l'Etat sioniste depuis 60 ans.

Depuis le mardi 28 septembre dernier (2004), lancement officiel de l'opération « Jours de repentir » (!), l'armée israélienne fait de nouveau régner la terreur dans le nord de la bande de Gaza : une centaine de morts ; plusieurs centaines de blessés, parmi lesquels de nombreux enfants ; bâtiments publics et habitations détruits ; réseau d'alimentation en eau anéanti ; électricité coupée ; champs agricoles dévastés…

Ce nouvel épisode marqué par une intensification de la politique de terreur de l'État sioniste en rappelle d'autres : la dévastation de Rafah en mai dernier, celle de Jénine en 2002, pour ne citer que les plus récents.

Mais l'histoire d'Israël est **jalonnée de crimes contre l'Humanité** . Les massacres de Deir Yassin en 1948, de Qibya en 1954 (déjà l'œuvre de Sharon), de Sabra et Chatila en 1982 (encore lui), dévoilent le vrai visage de cet État colonial : il s'agit bel et bien d'une politique de purification ethnique inscrite dans le projet sioniste. Il faut vider la Palestine de ses habitants arabes pour les remplacer par des juifs. Tout le reste n'est que discours destiné à rendre légitime cette politique génocidaire qui ne dit pas son nom.

Pour justifier les massacres de ces derniers jours, Israël utilise le prétexte de la destruction des roquettes artisanales lancées depuis la bande de Gaza. On est en droit de se demander comment quelques roquettes bricolées sont en mesure de mettre en danger l'État le plus puissant de la région, disposant de toutes les formes d'armes de destruction massive. On pourrait même regretter, face à cette puissance destructrice, elle-même protégée par l'hyperpuissance américaine, que la résistance palestinienne ne disposât pas de moyens de défense plus perfectionnés !

Car le peuple palestinien est en droit de résister, par les moyens qu'il juge nécessaires et dont il peut disposer, face à une violence première : l'occupation coloniale.

Encore une fois, les États occidentaux et les gouvernements arabes à leur solde se distinguent par une quasi absence de réactions face à cette nouvelle phase de terreur orchestrée par l'occupant israélien pour détruire un peuple pratiquement sans moyens de défense. Encore une illustration d'une conception des Droits de l'Homme à géométrie variable. Le gouvernement français, soucieux en apparence des droits humains, a ainsi demandé timidement au gouvernement Sharon de « faire preuve de retenue ». Comment pourrait-il en être autrement, puisque l'État français a engagé avec l'État israélien une politique de collaboration militaire, économique et scientifique ?

Manifestement, le peuple palestinien ne peut compter que sur lui-même et sur la solidarité des autres peuples. Ne nous laissons pas intimider par la propagande sioniste.

Soutenons la lutte du peuple palestinien pour la juste reconnaissance de ses droits :

– l'autodétermination et l'indépendance nationale,

– le retour de tous les réfugiés chez eux,

– l'égalité des Palestiniens vivant en Israël,

– la libération de tous les résistants emprisonnés.

Elections en palestine : le choix de la résistance

le 4/2/2006 8:20:00 (668 lectures)

Tract distribué après la victoire du Hamas.

Le choix est clair : la victoire du Hamas, c'est le choix de la lutte et de la résistance jusqu'à la fin de l'occupation.

Depuis la victoire écrasante du Hamas aux élections législatives palestiniennes, les médias occidentaux rivalisent d'ingéniosité pour présenter ce résultat comme une menace pour la paix au Moyen-Orient. L'aide occidentale , européenne et américaine, est désormais subordonnée à l'abandon par ce parti de l'usage des armes et à la reconnaissance de l'État d'Israël, c'est-à-dire au reniement de ce qui constitue son essence et de ce pour quoi il a été élu. Malgré cela, depuis la victoire du 25 janvier, les dirigeants du Hamas affirment que » les armes et la résistance dépendent de l'occupation. **Tant qu'il y a occupation, le peuple palestinien a le droit de se défendre et de résister à cette occupation ».**

Avant les élections, le peuple palestinien a été soumis à une formidable pression américaine et européenne qui en dit long sur la conception occidentale de la démocratie. En effet seule une partie du peuple palestinien a pu voter : les quelque 5 millions de réfugiés et les 9000 prisonniers n'ont pas participé au scrutin. Les candidats du Hamas n'ont pu mener campagne à Jérusalem-Est… Les américains ont nettement laissé entendre qu'il fallait voter pour les bons candidats, à savoir ceux du Fatah.. Sans cela, l'aide financière serait compromise…

Pourtant, déjouant toutes les attentes, le peuple palestinien a opté pour le parti qui justement intégrait dans son programme la question des réfugiés et des prisonniers, et qui considère la lutte armée comme un moyen légitime de résistance contre la dictature coloniale israélienne.

Le choix est clair : la victoire du Hamas, c'est le choix de la lutte et de la résistance jusqu'à la fin de l'occupation.

Les dirigeants sionistes et leurs alliés occidentaux peuvent maintenant constater que les peuples assoiffés de justice restent libres et qu'ils se donnent les dirigeants politiques qui les représentent le mieux.

Dans leur cécité, l'Occident et Israël exigent du Hamas la reconnaissance de l'État colonial israélien ; **c'est-à-dire qu'ils demandent à l'occupé de reconnaître son occupant.**

Rappelons que cet occupant n'a respecté aucune des dizaines de résolutions de l'ONU depuis 1948, qu'il a allègrement piétiné les accords d'Oslo en colonisant toujours plus, rendant de fait impossible la création d'un État palestinien. Rappelons aussi que l'O.L.P avait reconnu Israël et cessé la lutte armée sans rien obtenir en contrepartie.

Il faut donc renverser la logique : refuser sur le sol de la Palestine un État colonial, fondé sur une appartenance ethno-religieuse, nécessairement synonyme d'épuration ethnique ; refuser la lente disparition de tout un peuple, entamée depuis 1948, et qui se poursuit aujourd'hui par le vol des terres, la destruction des maisons, les massacres et les transferts de population, comme c'est le cas actuellement à Jérusalem-Est, en Cisjordanie et dans le désert du Naqab. **L'objectif de l'Etat terroriste d'Israël est de rayer la Palestine de la carte du monde.**

C'est dans ce contexte et au nom de la paix qu'on exige de la résistance qu'elle dépose les armes. De quelle paix parle-t-on quand on sait que l'État d'Israël n'a jamais respecté aucun de ses engagements, qu'il a toujours cherché à conquérir plus de terres (plateau du Golan, Sud-Liban), et que face à lui la seule stratégie payante a été et demeure la résistance armée comme le montrent l'évacuation de Gaza et la libération du Sud-Liban. La paix qu'Israël et ses alliés veulent imposer, c'est en fait une guerre permanente imposée au peuple palestinien et à tous les peuples du Moyen-Orient. La paix d'Israël, c'est celle de Vichy qui demande au peuple français de déposer les armes et de reconnaître comme légitime la présence allemande. Du point de vue de l'occupant, celui qui refuse cela cesse d'être un résistant et devient alors un terroriste.

Mais au-delà des étiquettes, l'impératif de justice exige la destruction de l'ordre colonial fondé sur l'existence de l'Etat juif. Sans relâche le peuple Palestinien ira jusqu'au bout de cette entreprise. Comme d'autres peuples avant lui, il triomphera de l'asservissement colonial. Plus que jamais nous devons soutenir la lutte du Peuple Palestinien jusqu'à la victoire de la résistance et la satisfaction des revendications légitimes :

La fin de l'occupation et le droit à l'autodétermination

Le droit au retour des réfugiés palestiniens chez eux La libération de tous les prisonniers palestiniens

L'égalité des droits des Palestiniens de 1948.

L’histoire de l’abri de jardin

e 8/1/2006 10:50:00 (1739 lectures)

par Shareef Omar

Histoire illustrant les conséquences de la politique israëlienne ces 30 dernières années sur la vie quotidienne des palestiniens.

Voir **ici** pour une analyse plus globale.

Avant 1967, j'enseignais l'anglais comme bénévole à des filles et garçons pauvres à Azzargin, la deuxième ville de Jordanie. Je travaillais alors à la raffinerie de pétrole de Jordanie. J'ai rencontré Siham, qui était la sœur d'un de mes camarades. Nous nous sommes fiancés et je lui ai promis qu'elle aurait une belle maison, après notre mariage, parce que la maison de ses parents était en terre battue. Nous nous sommes mariés le 25 mai 1967, 10 jours après qu'Israël occupe la Cisjordanie, où est situé Jayyous, mon village. J'y allais habituellement chaque jeudi et vendredi pour suivre les travaux des fermes et organiser le travail, avec les fermes, pour les semaines à venir. Après l'occupation, cela devint impossible aussi nous prîmes la décision de revenir à Jayyous.

J'ai donc démissionné de mon travail et nous sommes partis à pied, ma femme et moi, depuis la ville de Wadi-Al-Yabis, à l'est de la vallée du Jourdain, jusqu'à la ville de Tobas, en Cisjordanie. C'était le 18 juillet 1967. J'ai commencé à planter de nouvelles cultures mais à cause d'autres mauvaises circonstances, nous avons perdu notre revenu et j'ai dû m'endetter. Ma femme me rappelait ma promesse d'une belle maison, et ma réponse était toujours la même : « je tiendrai ma promesse dès que j'aurais remboursé mon emprunt et mis de côté assez d'argent ».

Après 17 ans de mariage, elle me dit qu'elle avait compté l'argent et que nous pouvions construire notre maison.

– D'accord, lui ai-je dit, mais n'oublie pas qu'à partir de maintenant, chaque année, un de nos fils ou filles aura obtenu son diplôme et ils veulent tous aller à l'université. Alors c'est toi qui décide : soit nous construisons la maison, soit nos enfants vont à l'université.

Elle a bien sûr donné la priorité aux études universitaires de nos enfants.

Après 36 ans de mariage, nous avons construit la nouvelle maison.

Nous nous y sommes installés en Avril 2003. Le 18 juillet 2003, Israël a installé la Porte 25 par laquelle nous devons passer maintenant. Alors, pour ne pas être absent de mes cultures, je me suis installé dans la cabane de jardin, sauf le vendredi. Ma femme s'est mise en colère, me demandant si nous étions séparés, ou divorcés ? J'ai essayé de la détendre, en lui rappelant qu'elle avait toujours rêvé d'une belle maison, et que maintenant elle l'avait ; moi j'avais toujours rêvé de belles cultures, et je les avais aussi. Alors j'ai suggéré qu'elle se marie avec la maison, et moi avec mes cultures. Elle n'a pas pris cette proposition comme une plaisanterie et ça l'a même rendu furieuse.

Maintenant, ma femme et moi envisageons de passer notre vie dans la cabane de jardin. Je comprends pourquoi elle a changé d'avis, a soutenu mon installation dans la cabane et a laissé sa maison.

Le 6 avril 2005, le gouverneur israélien de Quedoumin a donné au Maire de Jayyous un nouvel ordre de confiscation de terres pour pouvoir construire une nouvelle route le long de la clôture électrifiée de Jayyous, de manière à rejoindre la Porte Falami 24, ils ont informé que la Porte Jayyous 25 serait fermée. Nous avons envoyé une protestation à la Cour suprême israélienne mais ils n'ont toujours pas jugé le cas et le constructeur israélien, protégé par l'armée, a terminé la route. Tous les jours, nous nous attendons à trouver la Porte 25 fermée, ce qui nous obligera à utiliser la Porte 24, avec toutes les difficultés que cela va nous causer.

C'est pour cette raison que ma femme a décidé de venir vivre avec moi dans la remise et éviter ainsi les problèmes du passage par la Porte Falami 24. Israël a l'habitude de fermer toutes les portes pendant les fêtes israéliennes. Il y en a beaucoup en septembre et octobre et nous nous sommes installés dans la cabane pour pouvoir continuer à nous occuper de nos cultures.

Tous les matins, pour rejoindre nos cultures, nous devons nous mettre en rang et attendre d'être contrôlés, un par un. La plupart du temps, nous avons l'impression que le but de ce contrôle est de nous humilier et n'a rien à voir avec la sécurité. Nous sommes convaincus que c'est ça, le but de l'armée israélienne. Nous rentrons chez nous, nous transportons des fruits et des légumes et rien d'autre, bien sûr.

Quel besoin ont les Israéliens à vouloir tellement nous protéger contre nous-mêmes ? Il est évident que le but, c'est de nous humilier.

En vivant dans notre remise, nous évitons cette humiliation.

En été, le travail est très dur pendant la journée, en particulier dans la serre jusqu'à 17h, mais si nous voulons regagner la maison, c'est à 17h que nous devons nous préparer à partir parce que la Porte est fermée à 18h.

Les jours où il fait moins chaud, nous pouvons travailler plus longtemps en restant dans les champs et c'est nécessaire parce que les mauvaises conditions économiques ne nous permettent pas d'embaucher plus de main d'œuvre.

Tout le temps que je suis dans mon champ, je garde espoir et j'oublie la menace constante de me voir spolié de mes cultures.

Cette vie simple d'agriculteur, avec mes chèvres, mes poules et mes lapins me remplit de joie et souvent, la nuit, nous dormons en dehors de l'abri, nous observons les étoiles après le coucher du soleil.

Accélération de la colonisation juive

le 8/1/2006 15:50:00 (*648 lectures*)

D’après un rapport des Comités Palestiniens d’Entraide Agricole et du Centre Palestinien des Droits de l’Homme (août 2005).

Les colonies israéliennes représentent le premier moyen développé par la puissance occupante israélienne pour créer en Cisjordanie, Jérusalem-Est et Gaza, un régime d’apartheid, basé sur l’épuration ethnique et la discrimination raciale à l’encontre des Palestiniens. Deux systèmes judiciaires séparés ont été créés, ceci afin de couvrir la confiscation de centaines de milliers de dunums (0.1 ha) de terre palestinienne et le transfert forcé, conséquence de cette politique, des Palestiniens vivant sur ces terres.

Historique



Depuis 1967, Israël a mis en œuvre une politique de longue durée pour établir des colonies dans les Territoires Palestiniens Occupés : Cisjordanie, Jérusalem et Bande de Gaza. Sept mois après la guerre de 1967, la colonie juive appelée Kfar Etzion a été établie près de Bethlehem. Pendant les années 70, les gouvernements travaillistes successifs ont commencé à construire des colonies dans les sites qu’ils considéraient comme stratégiques pour la sécurité d’Israël. Ceci a par exemple conduit à une diminution de la population palestinienne dans la Vallée du Jourdain, aux alentours de Hébron et à Jérusalem. Puis avec le Likoud qui est arrivé au pouvoir en 1977, le développement de la colonisation s’est poursuivi dans toute la Cisjordanie, spécialement le long de la route Ramallah-Naplouse. Aujourd’hui, on trouve 200 colonies en Cisjordanie et à Gaza, qui n’ont jamais été annexées par Israël, sur des terrains sous administration militaire israélienne depuis 1967. Israël a aussi construit une colonie qui entoure Jérusalem-Est après avoir annexé unilatéralement cette partie de la ville.

Environ 400 000 colons, représentant les courants les plus extrémistes de la droite israélienne et d’idéologie religieuse vivent dans des colonies dispersées dans tous les territoires palestiniens occupés. Malgré les accords intérimaires, signés en 1995, interdisant à chaque partie de changer le statut de la terre en Cisjordanie et à Gaza jusqu’au règlement final, Israël n’a pas stoppé son activité de colonisation dans les territoires palestiniens occupés pendant la période du processus d’Oslo. Ainsi, le nombre de colons juifs en Cisjordanie et à Gaza a doublé entre 1993 et 2000.

Les colonies israéliennes ont eu des conséquences catastrophiques sur les populations palestiniennes, de nombreux Palestiniens ont perdu leurs terres et leurs sources de revenus, ils ont été isolés de leurs écoles, travail, champs et hôpitaux. Dans ces conditions, aucune perspective de développement économique en général et agricole en particulier n’existe.

La tactique israélienne :

Israël contrôle environ 50% de la terre palestinienne en Cisjordanie au moyen d’un appareil juridique complexe, ceci principalement afin d’établir des colonies et de mettre en réserve des terrains pour leur extension. La méthode principale est la déclaration et l’enregistrement de la terre comme « terre d’Etat ». En outre, Israël utilise 3 méthodes complémentaires pour accaparer de la terre : réquisition pour raison militaire, déclaration de la terre comme propriété abandonnée et la confiscation de la terre pour raison publique. Israël aide aussi ses citoyens juifs à acheter des terres afin d’établir de nouvelles colonies. Ces transactions ont souvent été réalisées de manière frauduleuse sur la base de faux documents.

Chacune de ces méthodes se réfère à un ensemble de bases « légales », combinant, à différents degrés, les législations existantes avant l’occupation israélienne. Les gouvernements israéliens successifs ont détourné les lois qu’ils pouvaient adapter en fonction de leurs besoins. Ils ont détourné la loi ottomane sur la terre de 1858, ressorti des plans développés sous le Mandat britannique au début des années 40, interprété selon leurs propres intérêts les lois jordaniennes, ou bien publié un nombre incalculable d’ordres militaires qui limitent encore plus la souveraineté palestinienne sur sa propre terre.

La Cour Suprême Israélienne a souvent fourni une couverture légale à la confiscation des terres en avançant des besoins sécuritaires ou militaires. D’un autre côté, la Cour a refusé d’intervenir pour arrêter le transfert des terres vers la propriété d’Etat.

Il faut rappeler que les colonies israéliennes fonctionnent de la même façon que les collectivités locales en Israël. Il y a 23 administrations juives locales en Cisjordanie : 4 grandes municipalités, 14 conseils locaux, 6 conseils de province qui régissent plus de 106 colonies en Cisjordanie et 12 à Jérusalem. Toutes les colonies bénéficient d’une autorité administrative sur une large surface de terrain déclarée comme zone militaire interdite. Les Palestiniens n’ont aucun accès à ces zones sans l’obtention d’une autorisation militaire.

Les gouvernements israéliens successifs encouragent l’immigration des colons .

Depuis 1967, les gouvernements israéliens successifs ont mis en œuvre une politique à long terme pour encourager les citoyens juifs à s’installer dans les colonies construites en Cisjordanie et à Gaza. A cette fin, des incitations économiques et financières ont été proposées à des particuliers et aux autorités locales des colonies, mais aussi à des citoyens israéliens pour travailler et investir dans les colonies afin d’améliorer les conditions de vie des colons. L’émigration étrangère vers Israël et ses colonies a également été et est toujours vivement encouragée.

La plupart des colonies israéliennes sont des zones de développement et bénéficient de privilèges nationaux. Six ministères différents sont impliqués dans cette politique incitative dont le Ministère du Logement qui offre des prêts dont une partie est transformée en bourse, le Ministère de l’Education qui propose aux enseignants de nombreuses mesures incitatives comme la gratuité des transports et de garderie pour leurs enfants. Le Ministère du Commerce et de l’Industrie fournit des bourses et des infrastructures industrielles pour les investisseurs. Le Ministère du Travail et de l’Action Sociale offre des avantages aux travailleurs sociaux. De plus le Ministère des Finances propose des exonérations de taxe pour les particuliers et les sociétés. De l’autre côté, le Ministère de l’Intérieur fournit aux conseils locaux et aux administrations des dotations bien supérieures à celles allouées aux conseils municipaux en Israël.

Ainsi en 2000, un colon vivant dans une colonie recevait des aides 65% supérieures à celles d’un citoyen israélien. Cependant, les colons vivant dans les zones comme la Vallée du Jourdain bénéficiaient de 165% d’aide supplémentaire. Les fonds sont transférés aux colonies via le département de la colonisation lui-même affilié à l’Organisation Sioniste Mondiale. Bien que le budget de ce département soit un budget gouvernemental, ce département n’est pas soumis aux mêmes lois et règlements que les autres départements. Une administration civile a été mise en place par le gouvernement israélien pour gérer les affaires dans les territoires occupés Elle traite à la fois des aspects palestiniens, et des aspects relatifs à la colonisation et aux colons.

Les services de la planification de l’Administration Civile approuvent le plan de colonisation général et fournissent les permis et licences nécessaires pour construire de nouvelles colonies et pour l’extension des colonies existantes, et pour l’ouverture de routes de contournement. Israël a pris des mesures sans précédant pour transférer tous les pouvoirs confiés aux institutions palestiniennes aux autorités juives locales. Ainsi Israël contrôle à la fois les terres agricoles palestiniennes et à la fois l’extension des villes palestiniennes en imposant de nombreuses restrictions sur les demandes de permis de construire palestiniens. A plusieurs occasions, les israéliens ont justifié leur refus de permis de construire palestinien en référence au plan régional de développement approuvé dans les années 40 (pendant le Mandat Britannique) qui empêchait de construire sur les terres en question. A la suite des Accords d’Oslo l’Autorité Palestinienne a été chargée de la planification et des constructions dans les territoires des zones A et B qui représentent seulement 40% de la Cisjordanie. Mais la majorité des terres encore disponibles pour la construction dans des dizaines de villes et de villages palestiniens se trouve en Zone C, restée sous contrôle des Autorités de la Planification Israélienne.

Le plan de développement de la colonisation de la Vallée du Jourdain

Le 25 juin 2005, le Ministère de l’Agriculture israélien a annoncé avoir terminé la préparation d’un plan relatif aux colonies israéliennes de la Vallée du Jourdain, l’une des zones principales de Cisjordanie ciblées par Israël pour la colonisation définitive. De nombreuses cartes israéliennes sur le statut final de la Cisjordanie, montrent que la Vallée du Jourdain restera sous un contrôle israélien total et sera complètement isolée des terres palestiniennes. Ces cartes sont celles du plan Allon +, publié en 1997, celles des Intérêts sécuritaires de l’armée israélienne, également publié en 1997, et enfin celles du plan Sharon, publié fin 1997.

Ce plan a pour objectif le développement de l’agriculture et du tourisme dans les colonies agricoles de la vallée du Jourdain. Dans le cadre de ce plan, 50 blocs de logements seront construits chaque année dans la Vallée du Jourdain afin d’augmenter le nombre de colons de 50% en un an. La première phase coûtera 13.5 millions de dollars, et le coût atteindra 32.5 millions de dollars l’an prochain. Le plan promet des incitations économiques et des avantages pour les colons qui viendront s’installer dans la Vallée du Jourdain. L’objectif de ces incitations est d’introduire de nouvelles cultures comme l’olivier, le figuier, en plus du palmier-dattier déjà existant, et d’encourager les colons à élever des vaches et des chèvres.

Les colonies mettant en œuvre ce plan percevront des aides pouvant atteindre 22 millions de dollars. La colonisation de la Vallée du Jourdain a commencé en 1968. A cette date, 3 colonies ont été installées : Mechola, Kalia et Argaman. Aujourd’hui, il y a 23 colonies juives avec un nombre total de 8072 colons, sans compter les implantations récemment établies. Dans la Vallée du Jourdain 1 200 000 dunums [120 000 ha, ndlt] sont sous contrôle des conseils régionaux de la colonisation israélienne.

Le cas de Jérusalem :

A la différence des colonies en Cisjordanie et à Gaza, les colonies israéliennes construites à Jérusalem ont été placées sous législation et jurisprudence israélienne suite à l’adoption par la Knesset [le parlement israélien, ndlt], de la loi fondamentale sur Jérusalem. Cette loi, votée le 30 juin 1980, annexe officiellement Jérusalem-Est à Israël.

Presque un tiers de la surface de Jérusalem a été confisquée pour installer des douzaines de colonies autour de Jérusalem et au cœur des quartiers palestiniens, plus particulièrement la Vieille Ville, Silwan, Ras El-Amoud et Abu Dis. Immédiatement après l’occupation de Jérusalem-Est en 1967, une politique à long terme a commencé à être mise en œuvre afin de développer la présence juive à Jérusalem et de rendre cette ville indivisible. Cette politique avait également comme objectif d’empêcher le développement des quartiers palestiniens et la souveraineté palestinienne sur la partie orientale de Jérusalem afin qu’elle ne devienne pas la capitale du futur Etat palestinien.

Israël a utilisé différents moyens pour confisquer la terre et les propriétés palestiniennes à Jérusalem : démolir des quartiers palestiniens en entier comme le quartier Al-Mugrabi (à côté du Mur des Lamentations) démoli juste après l’occupation de Jérusalem-Est, et déclarer les propriétés palestiniennes comme « biens des absents » (biens dont les propriétaires étaient en territoire ennemi à la fin de la guerre de 1967, et dont les capitaux ont été récupérés par l’Etat d’Israël).

Actuellement la Municipalité de Jérusalem a annoncé sa volonté de détruire 88 maisons palestiniennes dans le quartier Al-Bustan à Siwan, ce qui conduira à l’évacuation de 1000 Palestiniens. De plus, des informations récentes en date du 24 juillet, révèlent que les propriétés de deux quartiers supplémentaires appelés Al-Qirami et A’qbet el-Khaldiye dans la Vieille Ville vont être prochainement confisqués après qu’une organisation juive appelée Eir A’l Hatal a annoncé en être propriétaire.

Le Plan Général en Cisjordanie :

La Cisjordanie est divisée en 4 parties : 4 zones de terres du Nord au Sud, et la zone de Jérusalem qui a des caractéristiques particulières. Dans chacune de ces parties, il est possible d’identifier 3 zones de colonisation : terrains sur lesquels les colonies sont construites, terrains entourant les colonies, sous contrôle des conseils des colonies, terrains en réserve sous contrôle du conseil régional des colonies

Les colonies sont établies au sommet des montagnes et collines qui traversent la Cisjordanie. Environ 340 000 colons y vivent. Certaines de ces colonies sont situées le long d’une chaîne de montagnes qui s’étend le long de la route 60, axe principal de transport entre le Nord et le Sud de la Cisjordanie. Dans cette zone, l’armée israélienne impose aux Palestiniens des restrictions de déplacement très drastiques pour « assurer la sécurité des colons ». Sur une largeur de 10 à 20km le long de cet axe, les colonies israéliennes avec leurs 85 000 colons conduisent à un développement en taches (jéopardisation) des villes et villages palestiniens en raison de la confiscation des terres. Le territoire en zones A et B donc sous autorité palestinienne est morcelé en 50 îlots (bantoustans), le tout englobé dans la zone C, sous contrôle israélien. Les colonies construites dans la région de Jérusalem abritent la plus grande partie des colons (248 000) et isolent complètement Jérusalem-Est du reste de la Cisjordanie et la séparent des villes et villages environnants.

Enfin Israël a, au cours des années, confisqué et annexé 2 millions de dunums (200 000 ha) des territoires palestiniens et les a placés sous le contrôle de 6 conseils régionaux de la colonisation. Une partie significative de la Vallée du Jourdain est cultivée par des colons israéliens. Certains des terrains sont utilisés pour des entraînements militaires, mais la majorité de la terre n’est pas utilisée. Elle est cependant considérée comme un réservoir stratégique pour l’expansion des colonies et la construction de zones industrielles et touristiques.

La politique israélienne d’expropriation systématique

Synthèse des interventions de Shareef Omar, président du Comité pour la défense de la terre du district de Qalqiliya, lors de sa venue à Mérignac en septembre 2005.
Voir **ici**, son témoignage plus personnel sur son histoire et celle de son village.

Présentation
I- Méthodes utilisées par les israëliens pour s’approprier les territoires
II- La question du retrait de la bande de Gaza
Conclusion et appel au soutien

Présentation

Shareef Omar est agriculteur dans le village palestinien de Jayyous, au nord est de Qalqiliya, en Cisjordanie. Il représente le « Land Defence Committee » (Comité de défense de la terre) pour le district de Qalqiliya. Ces comités ont été créés en 1981 par des agriculteurs qui ont pris une part active dans la campagne contre le Mur de l’Apartheid, après qu’Israël ait commencé sa construction en 2002.

La bataille en Palestine tourne autour de « **qui est propriétaire de la terre** « . Depuis le mandat britannique a commencé la tentative de prendre la terre des Palestiniens.

Des révoltes ont eu lieu en 1922-1928 et 1945. Le mouvement sioniste a été soutenu par les britanniques puis par les USA.

Au travers des cartes et résolutions de l’ONU, le territoire

Palestinien est passé de 90 à 9 %. La résolution 181 attribuait 48% aux Palestiniens et 52% aux Israéliens : les Palestiniens l'ont refusée car ils représentaient 76% de la population alors que les israéliens n'étaient que 33%.

Quand les britanniques se sont retirés, ils ont laissé leurs armes aux organisations israéliennes.

Depuis le début il y a eu 38 résolutions sur la Palestine : aucune d'entre elles n'a été appliquée. « Quand le problème du Mur est apparu je suis allé témoigner devant la Cour de Justice de La Haye. J'attendais de la Cour qu'elle dise que le mur était illégal et que cette décision soit rajoutée aux 38 autres résolutions de l'ONU ».

Mais après cette décision, 188 km supplémentaires de mur ont été construits : c'est ainsi que sont respectées les décisions de la CIJ et de l'ONU …..

I- Méthodes utilisées par les israëliens pour s'approprier les territoires

1 – Voie indirecte

* D'abord **en déclarant zone militaire des terres** , ce qui en empêche l'accès et interdit la production agricole.

Il est interdit aux Palestiniens de prendre les routes et de traverser. La législation sur les points de passage interdit aux véhicules palestiniens de les franchir ; la seule possibilité des agriculteurs est alors de vendre les produits dans leurs propres villages, mais comme les produits sont similaires dans tous les villages,[ils ne peuvent écouler leur production] et le commerce s'effondre.

[Dernièrement] toutes les récoltes de tomates et concombres ont du être données comme nourriture aux bêtes du fait de l'impossibilité de les transporter. A Naplouse 1 kg de tomate rapporte 2 shekels [environ 0,4 euros], ici à Jayyus 15 kg de

tomates rapportent moins de 2 shekels. Nous n'avons aucun autre choix.

Les récoltes de citron ont pourri au sol : une fortune a été dissipée.

* **Avec les points de passage l'accès aux terres est très difficile** . Il faut une autorisation. Or quiconque a été un jour emprisonné ne peut obtenir l'autorisation. Une famille dont un membre a été emprisonné ne peut obtenir d'autorisation pour aucun autre membre de la famille. Tout individu qui ne peut établir qu'il est propriétaire d'une terre ne peut obtenir de permission (ce qui exclut d'emblée tous les travailleurs agricoles qui par définition ne sont pas propriétaires). Tout militant contre le Mur est interdit d'autorisation.

Du 1er novembre 2002 à avril 2003, nous avons été interdits de passage. Mais les israéliens sont enchantés de pouvoir faire venir des personnes des USA [émigrants] avec des autorisations [y compris pour des bébés de 2 mois?] alors qu'à Jayyus nous ne pouvons en obtenir.

A La Haye des journalistes israéliens m'ont demandé de nommer des personnes n'ayant pas d'autorisation à Jayyus. Quand je suis revenu à Jayyus, les gens que j'avais nommés venaient d'en recevoir [après que les journalistes israéliens aient contacté les autorités] et on s'est servi de cela pour me faire passer pour un menteur. De nombreuses pressions ont été exercées sur moi…

* **Autre moyen de pression indirecte** : En 1983 des **compteurs d'eau** ont été installés sur tous les puits et un quota maximum imposé, mais celui-ci ne permet pas le développement. Ces quotas sont renouvelés par année. La quantité autorisée était de 111600 m3 par an (en 1983). En novembre 2004 seulement le quota a été porté à ….120000 m3 ! Soit une augmentation de moins de 11000 m3 en 22 ans. .. En 1983 mes enfants avaient,

l’aîné 15 ans et le dernier 2 mois ; aujourd’hui ils sont tous mariés et ont des familles.

Il y a impossibilité d’utiliser l’eau pour les agriculteurs. A Jayyus sur 136 terres il n’en reste plus que 72. Des milliers d’arbres fruitiers ont été pris. Si vous venez nous vous montrerons les terres volées et les arbres morts.

2 – Voie directe

Ces voies sont beaucoup plus nombreuses [et s’appuient sur la « législation »].

* **Le droit du mandat britannique** :

Il donne [par exemple] à l’autorité en charge des territoires occupés le droit de réquisition pour les routes, canalisations, eau douce, eaux usées,….; et comme les nouvelles colonies ont besoin de ces équipement, la terre est confisquée.

[autre exemple] : le mandat britannique avait décidé que les terres ayant plus de 50% de pierres n’étaient pas valables pour l’agriculture ; or 70% de la Cisjordanie est faite de montagnes [pierreuses]……[Cette loi a servi à exproprier].

* **le droit ottoman** :

Il a été en vigueur pendant 5 siècles sur la Palestine, c’est un droit islamique.

Il stipule que 10 % des terres peuvent être donnés aux miséreux [les israéliens l’ont invoqué pour récupère des terres au nom de l’état ??].

Si des terres étaient laissées à l’abandon – non exploitées – pendant 3 ans consécutifs, elles pouvaient être récupérées par l’administration ottomane. Israël a aussi utilisé cette loi. « Israël est devenu un état islamique » !

Pour appliquer ce dernier règlement Israël prend des photos aériennes des terres 2 fois par an, en mai et novembre. Or en mai c'est après les récoltes et l'on ne voit donc plus que c'est cultivé, et en novembre c'est avant les labours et on ne peut établir non plus que c'est cultivé….

Jayyus est un exemple de ce qui se passe partout ailleurs :

En 1983, 120000 dunums (1200 ha, 1 ha = 10 dunums)) ont été réquisitionnés pour installer une décharge. Le 30 octobre 1988, 1362 dunums ont encore été pris.

Pour exemple : après 3 procès au tribunal (terres réquisitionnées à partir de la législation issue du mandat britannique), les trois commissions ont déclaré impropres à l'agriculture des terres que j'ai pourtant réussi à cultiver. Sur les 79 agriculteurs qui s'étaient opposés à la spoliation du 30 octobre 1988, 18 ont tout perdu, quelques-uns ont perdu une partie. D'ailleurs les israéliens s'étaient installés sur des terres sans même attendre le jugement, sauf sur celles qui avaient des amandiers et des oliviers [pour lesquelles il n'était pas possible de les faire passer pour des terres non cultivées]. Mais toutes les terres qui n'avaient pas d'arbres ont été perdues. Quand aux autres elles ont [quand même] eu leurs arbres arrachés en 2004.

Nous avons demandé l'aide des Institutions européennes mais ça n'a pas réussi. Nous sommes en procès auprès de la Haute Cour israélienne, mais pas de réponse…

Il y a eu des heurts entre les agriculteurs et l'armée israélienne. Un agriculteur a demandé pourquoi ils venaient prendre les terres,

– un officier a répondu : »elles ont été achetées », – L'agriculteur a rétorqué « puis-je vendre votre automobile ? – » Bien sûr que non » a répondu l'officier, – « Alors comment pouvez-vous vendre ma terre ? », – « Ce n'est pas de ma responsabilité, je ne fais qu'exécuter les ordres »…

Autre exemple : on a déclaré « zone archéologique » puis on a arraché les arbres.

* **Le Mur** n'est pas construit sur la frontière [ligne verte] mais rentre très largement à l'intérieur. Il a ainsi permis aux israéliens de récupérer 58% sur les 22% de territoires laissés aux Palestiniens [« Territoires occupés »], soit 8,3 % de la Palestine….

De plus cette portion n'est pas uniforme (Shareef explique le découpage du territoire, l'éclatement et la réalité d'un territoire-prison avec 5 prisons : le nord de la Cisjordanie coupé en 2, Jérusalem, le sud séparé aussi en 2, et enfin Gaza).

[A Jayyus, il y a deux points de passage du mur : porte 24 et porte 25 – voir le témoignage de Shareef **ici**]. Au point de passage 25, le 6 avril 2005 un décret de spoliation a été pris à son encontre (Sheerif) pour construire un nouveau chemin longeant le mur jusqu'à la porte 24, prenant 9 dunums (officiellement) mais en fait 20. La porte 25 devait être définitivement fermée, ce qui obligerait les gens à passer par la porte 24 beaucoup plus loin au nord.

Une protestation a alors été déposée auprès de la Haute cour israélienne (depuis 1988 toutes décisions concernant les problèmes de terre ne sont plus du ressort des tribunaux palestiniens). Mais celle-ci n'a pris aucune décision. [En même temps les agriculteurs ont mené une action et campé pendant trois jours et la porte a été réouverte ?].

La fermeture de la porte 25 oblige les agriculteurs à faire 8,5 km au lieu de 4 km et jusqu'à 12,5 km pour ceux qui ont les terres les plus éloignées (et autant au retour). Tout ça à pied et avec des ânes.

Quant aux tracteurs, il y en a 16 à Jayyus, mais [la plupart ?] sont hors service par manque de ressources. En outre depuis juillet 2003 il faut une autorisation pour les utiliser et le

30 août 2005 une interdiction totale était prise par les israéliens. Mais face aux manifestations des associations il était question de les ré-autoriser à partir du 5 septembre….

Toutes ces décisions n'ont qu'un seul objectif : obliger les habitants de Jayyus à laisser leurs terres. Toutes les terres agricoles sont visées et dès que celles-ci ne sont plus cultivées elles sont réquisitionnées.

Dans la région de Jérusalem une déclaration de réquisition de dizaines de milliers de dunums a été prise pour rattacher les terres à la colonie de Ma'ale Adumin. Celle-ci sera portée à une superficie de 1,5 fois celle de Tel-aviv avec pour objectif déclaré (25 août 2005) de la porter à 1 million d'habitants qui se rajouteront aux 600000 de Jerusalem.

Les 120000 Palestiniens de Jérusalem sont exclus.

Dans le camp de Qalandiya (80000 Palestiniens) l'eau et l'électricité sont payées à la municipalité de Jérusalem dont ils font partie. Désormais ils sont considérés comme extérieurs et n'ont plus le statut d'habitant de Jérusalem. Jérusalem – Est va être réduit à une goutte d'eau dans un océan.

L'objectif principal du Mur n'est pas la sécurité mais bien le vol de la terre et de rendre impossible un état Palestinien. C'est en 1979 que le Dr. Soffer a établi ce plan du Mur, les statistiques prévoyant qu'en 2020, 60% de la population seraient palestinienne ; ce n'était donc pas conforme à l'idéologie sioniste. Les israéliens cherchent à pousser hors de Palestine 1 million de Palestiniens…../…..

II-La question du retrait de la bande de Gaza

Gaza : Le point principal est de savoir ce que signifie le retrait israélien de Gaza. Le gouvernement français et les européens ont félicité Sharon pour le retrait mais en fait il n'est ni dans l'intérêt de Gaza, ni de la « Feuille de

route ».

Au nom de toutes les associations Shareef précise que la feuille de route est très loin du minimum des aspirations du peuple Palestinien, mais que faute d'autres moyens, ils l'acceptent. il précise qu'il ne représente pas l'Autorité Palestinienne mais les Associations Populaires.

Si Gaza a été évacué c'est parce que cela représentait un problème trop important pour les israéliens. 1,1 millions de Palestiniens sur le territoire ne permet pas de vivre [tranquille aux colons]. Les israéliens ne peuvent arrêter la révolte, les tunnels pour faire passer les armes, etc… Donc leur intérêt est de se retirer et surtout d'utiliser Moubarak pour bloquer la bande de Gaza. [En effet] en fonction des accords de retrait actuels, les soldats égyptiens contrôlent la frontière nord et évitent le trafic d'armes.

Israël pousse à une guerre civile entre Palestiniens. Israël a toujours su diviser : à Camp David il a séparé l'Egypte du reste du monde arabe, aujourd'hui il laisse seule la Cisjordanie.

Les 7500 colons retirés de Gaza ont reçu 400000 $ par famille ; il y a eu mise en scène de « l'ampleur du sacrifice »….

A Jayyus la colonie de Zofin créée en 1990-1993 a 176 habitations. L'armée a annoncé 1500 habitations supplémentaires donc une augmentation de plus de 8 fois. « Zofin Nord » va être construite sur les terres confisquées. [C'est pour reloger une partie des colons de la bande de Gaza].

Conclusion et appel au soutien

Les Internationaux qui viennent nous soutenir sont la preuve que nous ne sommes pas seuls. **Ce que nous attendons de vous** , c'est qu'après avoir écouté notre situation vous portiez l'information et créiez une majorité de pression auprès du

gouvernement français pour qu’il reconsidère sa position. Le gouvernement français a eu une place déterminante dans le boycott de l’Afrique du sud. Nous pouvons espérer qu’il fasse la même chose vis-à-vis d’Israël. Venez nous voir et vous porterez vos paroles à partir de votre propre expérience et non de ce que je peux vous dire.